



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 15 et 16 Décembre 2016

Intervention de Jeanne BEAULIER

Rapport N° 16.05.06 – Politique Régionale de Santé

Monsieur le Président, Chers collègues,

En un an de mandature et après l'étude de divers rapports et communications, nous avons bien compris à quel point la santé, bien que hors champ de compétences obligatoires de la Région, fait partie de vos priorités et à quel point cette assemblée est mobilisée en ce sens. Nous ne pouvons que le saluer.

Nous nous permettons cependant de relever quelques imprécisions techniques dans cette communication.

Première imprécision : la densité médicale de la région est annoncée à 83 médecins pour 100 000 habitants en 2015 mais ce chiffre n'a pas attendu l'horizon 2030 pour chuter. Avec 2 070 médecins généralistes au 2 décembre, selon l'ARS, la densité médicale en région Centre n'est déjà plus que de 77 médecins pour 100 000.

Deuxième imprécision : le nombre de MSP sur la carte, page 6, est supérieur à celui annoncé dans le rapport. Si c'est le cas, nous nous en réjouissons mais sur quelle donnée devons-nous nous baser ?

Troisième imprécision : pour illustrer votre communication santé, vous nous avez fourni une carte. Celle-ci nous a également laissés perplexes. Loin de moi l'idée de remettre en cause les compétences de mes collègues cartographes, nous avons très vraisemblablement suivi les mêmes cours avec les mêmes professeurs dans la même université. Pourtant, les données trop datées et non appropriées de cette carte sont trop nombreuses pour ne pas être volontaires. La commande de cette carte avait-elle pour but de présenter un élément de communication positif au détriment d'un portrait plus réaliste ?

Premièrement, sur cette carte, il est évoqué plusieurs fois dans le rapport que le travail d'implantation des MSP est fait avec l'ARS. Or, l'ARS, dans le cadre des zonages professionnels, utilise comme unité territoriale de référence le bassin de vie. La carte de Madame MAINCION le montre encore. La carte présentée dans la communication est, quant à elle, basée sur les anciens cantons. Puisque l'unité territoriale de référence utilisée n'est pas la bonne ici, un premier biais est introduit pour la prise de décision ou tout au moins dans sa proposition de retranscription.

Deuxièmement, en bas à droite de la carte, il apparaît que les zones de carence seraient celles de novembre 2016, alors qu'il est noté, dans les sources en bas à gauche et dans le cartouche en haut à droite, que la démocratie médicale est issue du RPPS 2013. Les données sont-elles celles de 2013 ou de 2016 ?

Par ces éléments, la carte fournie en page 6 est contestable.

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Troisièmement, aucune distinction n'est faite entre les zones de carence, alors qu'en réalité, certaines n'en sont plus au stade de la carence mais de l'anémie. Puisque nous n'avons pas obtenu de vos services les bases de données utilisées pour cette carte, nous en avons trouvé d'autres plus récentes. Notre résultat est le suivant : nous constatons que 17 MSP sont implantées en zones carencées, alors que 55 MSP sont implantées dans 41 zones non carencées. Nous ne disposons pas des données nécessaires pour savoir quelle est l'influence réelle des MSP existantes sur l'état de carence d'une zone ou non. Malgré tout, il apparaît nettement que des efforts particuliers ont été faits pour le Sud de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et qu'à l'inverse, des zones entières et contiguës ne sont pas pourvues en MSP, alors que l'état de carence de ces bassins de vie est avéré.

Nous prendrons comme exemple la partie septentrionale du Cher : les six bassins de vie limitrophes de Châteaumeillant, Dun-sur-Auron, Le Châtelet, Lignières, Saint-Amand-Montrond et Saint-Florent-sur-Cher ont en tout 31 médecins pour près de 62 000 habitants, ce qui représente une densité médicale de seulement 0,5 médecin pour 1 000 habitants. Ces bassins de vie n'ont pas droit à une MSP, et ce, alors même que la population y est vieillissante.

À l'opposé, le bassin de vie de Chinon compte 25 médecins... mais pour 23 000 habitants : sa densité médicale est donc de 1,1 médecin pour 1 000 habitants. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Le souci est qu'une MSP a été implantée alors qu'aucune ne l'a été dans le Sud du Cher.

La question n'est pas d'opposer l'urbain et le rural ni le Nord et le Sud de la région, elle est de réduire les déséquilibres territoriaux. Qui peut encore parler ici d'égalité d'accès aux soins ?

Enfin, Monsieur le Président, les maisons de santé, même si nous pensions, comme vous en 2012, que c'était une bonne solution, la réalité montre que cela ne fonctionne pas, ou pas toujours, ou pas partout. Le cas de la MSP de Maintenon en est une illustration.

Cependant, s'agissant des zones rurales sacrifiées, il est vrai, Monsieur le Président, comme vous le dites en d'autres termes en dernière page du rapport, qu'investir pour la construction d'une MSP dans un bassin de vie où les entreprises ont fermé et ont fui, puis les jeunes, puis les commerces, les services publics, l'école et La Poste, n'est pas chose aisée ! Quel médecin osera s'y installer et, s'il le fait, pour combien de temps ?